

14 h 00- Accueil des participants

14 h 15 – Présentation de la formation

14 h 30 : La forêt et le bois dans le département

**La forêt des Bouches-du-Rhône, un potentiel sous-valorisé.
Enjeux de la valorisation et de la transformation du bois pour les
élus communaux.**

Intervenant : Communes forestières

15 h 45 : Partenaires de l' élu pour ses projets forestiers ?

**Qui sont les principaux partenaires des élus ? Quelles sont leurs
missions principales ? Quels appuis les élus peuvent-ils attendre ?**

Intervenant: Communes forestières

16h30 : L' élu propriétaire et son opérateur ONF

**Le cadre de la gestion de la forêt communale : le régime forestier
L'organisation et les missions de l'ONF dans le département
La charte de la forêt communale et l'aménagement forestier, outils
de l' élu pour la gestion de sa forêt communale**

Intervenant: ONF, Communes forestières

17h30 : Fin de la session

Madame, Monsieur,

Elus de communes forestières, vous exercez plusieurs compétences forestières ou en lien avec la forêt, le bois et la prévention des incendies.

La formation des élus est une action prioritaire que met en œuvre le réseau des Communes forestières, afin de vous permettre de disposer des connaissances nécessaires à vos prises de décisions. J'ai le plaisir de vous inviter à la deuxième session que nous organisons cette année sur le thème :

« Les enjeux de la forêt et du bois, les outils et partenaires de l' élu pour ses projets forêt - bois »,

Elle aura lieu le

**Mardi 22 septembre de 14h00 à 17h30
A la mairie de Simiane Collongue**

Cette session est la seconde sur ce thème dans le département, mais en version courte d'une demi-journée.

En cas d'impossibilité, vous pouvez déléguer tout autre élu représentant la commune.

Je vous prie de nous retourner le bulletin réponse ci-joint.

Comptant sur votre présence je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président



Jean Claude AYMARD

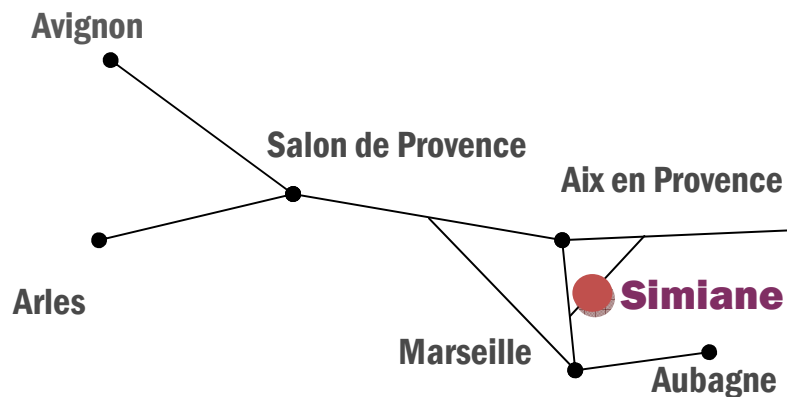
Les modalités pratiques

L'ensemble du coût de la formation est pris en charge par l'association des communes forestières des Bouches-du-Rhône.

Le lieu de rendez-vous

Salle du conseil à la mairie de Simiane Collongue

Comment s'y rendre



Votre interlocuteur

Pierre GAILLARD : 04 92 34 64 42



LES COMMUNES FORESTIERES des Bouches-du-Rhône proposent aux élus

Une demi-journée sur le thème

« Les enjeux de la forêt et du bois, les outils et partenaires de l'élu pour ses projets forêt - bois »

Propriétaires, aménageurs du territoire, gestionnaires de bâtiments publics et responsables de la sécurité :
Elu(e)s, la forêt vous concerne !

Quelles sont mes missions et responsabilités en tant qu'élu ?
Quels sont mes partenaires et outils pour la conduite de mes projets forestiers ?
La forêt peut-elle être une source d'économie et d'activité durable dans un territoire rural ?

Réponses le 22 septembre 2009.